

## ATTESTATION

Le Crédit Mutuel de Bretagne a émis un avis de principe favorable au projet de méthanisation par injection porté par le collectif SAS BERRIC BIOENERGIES à hauteur de 3 900 000 € (hors panneaux photovoltaïques) pour un volume d'injection de 80 nm<sup>3</sup>/h, sous réserve de :

- Co-financement avec un autre partenaire bancaire,
- Un apport de 236 000 € minimum,
- 15% minimum de subvention (soit 585 000 € minimum),
- Etude GRDF détaillée.

Marie-Lise LE PIRONNEC,

Responsable de Clientèle Agricole

